

Guide pour une contribution « réussie » à des consultations publiques

Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec

Mettre de l'avant les enjeux écoféministes dans les processus de consultation publique touchant les questions environnementales

Enjeux écoféministes

Pour vous aider à mettre de l'avant certains enjeux écoféministes lors des consultations publiques, voici une liste non exhaustive d'[enjeux d'égalité](#) pour toutes les femmes, pouvant être mis en cause lors de déploiement de projets, programmes ou politiques touchant toute question environnementale. Il importe de mentionner que les enjeux sont interreliés, comme en matière de droits de la personne, et qu'ils ont une influence les uns sur les autres.

- a) **Impacts genrés des changements climatiques et autres impacts environnementaux** : Il est fondamental de considérer que certains projets, par leurs impacts environnementaux néfastes, accentuent la crise climatique, qui elle-même affecte plus sévèrement les femmes. En temps de crise, qu'elle soit économique, sanitaire, sociale ou environnementale, les conditions de vie des femmes sont particulièrement éprouvées. Les inégalités de revenus affectent directement la capacité à faire face à la crise environnementale. En raison de leur statut socioéconomique et de la division genrée du travail, certaines personnes, dont les femmes à la croisée des oppressions ou les femmes des Premières Nations, seront plus vulnérables aux dérèglements climatiques comme les vagues de chaleur, la pollution, l'écoanxiété grandissante et les nouvelles maladies.

- b) **Augmentation de la charge mentale et émotionnelle** : Les impacts que pourraient avoir certains projets sur la santé des personnes plus vulnérables, entre autres, sont réels et risquent d'accroître de façon inéquitable la charge des femmes puisqu'elles se retrouvent plus souvent, et pour un plus grand nombre d'heures, dans un rôle de proche aidante comparativement aux hommes¹. Nous savons également que l'augmentation de la charge de proche aidance se traduit souvent par une perte de revenus pour les femmes : difficile maintien en emploi, obligation de faire du temps partiel, moindre ascension professionnelle en raison des contraintes d'horaires et/ou

¹ Secrétariat à la condition féminine. (2020). <https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000175357%20%20>

d'une moindre disponibilité, etc.² La pandémie a mis encore plus en évidence cette situation³.

- c) **Conflits, division sociale et polarisation des opinions** : La polarisation des opinions créée par certains projets ou politiques peut entraîner de la colère et de la violence au sein d'une communauté, les femmes étant particulièrement visées par celles-ci. Par exemple, l'intimidation en ligne explose et celle-ci, souvent caractérisée par des propos misogynes, touche directement les femmes. Les impacts vécus par les femmes d'une communauté qui s'opposent à un projet ne doivent pas être minimisés. Ayant peu d'anonymat dans les petits milieux, les opposantes sont souvent stigmatisées.
- d) **Effets du navettage et de la présence temporaire ou intermittente de contingents et de camps de travailleurs** : Plusieurs études démontrent que lors de déploiements de projets qui nécessitent une main-d'œuvre extérieure majoritairement masculine, on constate une augmentation inquiétante des violences sexuelles envers les femmes, notamment à l'égard des femmes et des filles autochtones. Pour ce qui est des travailleuses qui occupent des emplois où le navettage est monnaie courante, les risques d'être l'objet de propos sexistes et dégradants et d'être victimes de harcèlement psychologique et sexuel sont importants⁴. Plusieurs femmes autochtones ayant travaillé pour l'industrie extractive ont témoigné du machisme omniprésent, du harcèlement et des agressions sexuelles⁵.
- e) **Inégalités dans la mobilité et insécurité** : Le nonaccès à des moyens de transport à peu de frais et adéquats, soit à une mobilité inclusive, est un facteur considérable de pauvreté et d'exclusion sociale⁶. Les mères monoparentales, les femmes seules, les femmes en situation de pauvreté, ainsi que les femmes à mobilité réduite en raison

² Table de concertation de Laval en condition féminine. (2020). Laval mobilisée pour les femmes en situation de vulnérabilité en parcours vers l'emploi, 88 pages. <https://tablelaval.typepad.com/RAPPORT%20ACS.pdf>

³ IRIS. (2021). L'impact des crises dans la tourmente, inégales dans la tourmente. https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Femmes_et_crisis_WEB.pdf

⁴ Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière. (2020). Préoccupations concernant les impacts sociaux de l'implantation de la mine de Nouveau Graphite à Saint-Michel-des-Saints - Avis déposé au BAPE de Saint-Michel-des-Saints, 23 pages.

⁵ Lanthier-Brun, J. (2018). Analyse des enjeux soulevés lors de la rencontre internationale « Femmes en résistance face à l'extractivisme », Femmes autochtones du Québec, 27-29 avril 2018, 47 pages.

⁶ Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux. (2017). Mémoire sur la mobilité durable et la santé – Mémoire déposé dans le cadre de la consultation de la Ville de Québec sur la mobilité durable, Direction de santé publique de la Capitale-Nationale, 41 pages. https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/default/files/memoire_mobilite_durable_sante.pdf

d'une situation de handicap « souffrent particulièrement d'un déficit de mobilité »⁷. De plus, diverses conditions insécurisent les femmes dans les transports et l'espace public, dont des rues et des espaces publics mal éclairés, un achalandage réduit, des attitudes intimidantes de certains hommes et des risques d'agressions sexuelles et physiques.

- f) **Modification du ou des modes de vie** : Les modifications des modes de vie en raison du déploiement de projets seraient plus importantes chez les communautés autochtones et non autochtones vivant à proximité, et ce, d'autant plus pour celles qui dépendent économiquement des ressources naturelles. La modification des modes de vie est intimement liée à l'augmentation de la vulnérabilité de certaines femmes autochtones. Gardiennes du savoir et responsables des pratiques alimentaires de subsistance, de cueillette et de transformation des aliments, les femmes autochtones seraient celles qui subissent les plus grandes répercussions en raison de la perte de leurs activités économiques principales.
- g) **Impacts sur la santé des femmes** : Des recherches sont en cours sur les facteurs environnementaux en lien avec le cancer du sein, notamment sur les liens entre les pesticides reconnus comme perturbateurs endocriniens. Les résultats d'une étude démontrent que « les Montréalaises ménopausées vivant dans les quartiers les plus fortement pollués par la circulation automobile étaient deux fois plus susceptibles de développer un cancer du sein que celles vivant dans les quartiers les moins pollués »⁸. De plus, si toutes les femmes sont susceptibles d'être touchées par les impacts de certaines industries extractives, certaines femmes autochtones, par les activités traditionnelles qu'elles pratiquent et les rôles principaux qu'elles occupent dans les pratiques alimentaires de subsistance, la cueillette et la transformation, sont particulièrement vulnérables.
- h) **Risques pour la santé reproductive** : Certaines industries extractives peuvent avoir un fort impact sur la santé reproductive des femmes. L'accroissement des fausses couches

⁷ Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre Projet de construction d'un tramway à Québec, Accès transport viable, Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec et Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale, 16 pages. https://transportsviables.org/medias/documents/2020_BAPE-tramway_FetM.pdf

⁸ Action cancer du sein du Québec. (2015). Les recherches sur les facteurs environnementaux en lien avec le cancer du sein sont marginalisées. <https://www.acsgc.ca/fr/newsletter/les-recherches-sur-les-facteurs-environnementaux-en-lien-avec-le-cancer-du-sein-sont-marg>

et le risque de nouveau-nés de petit poids et/ou de prématurité⁹ font partie des répercussions recensées.

- i) **Disparités et inégalités de revenus** : Les retombées économiques positives comme la création d'emplois bien rémunérés sont mises de l'avant pour démontrer les avantages considérables d'un projet sur la vie économique d'une région. Lorsque l'on s'attarde aux secteurs d'emplois qui seront mis à profit, il s'agit très souvent de métiers traditionnellement masculins. Ces emplois, majoritairement occupés par des hommes, viennent creuser les disparités de revenus dans une région et accentuent les rapports de domination. Les femmes en situation économique précaire sont particulièrement touchées par l'augmentation du coût de la vie, la hausse du coût des logements et la saturation des services publics et sociaux (services de garde, système scolaire et de santé). Il faut porter attention aux inégalités qui peuvent être exacerbées et à la dégradation de leur qualité de vie.
- j) **Pression sur les services et infrastructures** : L'accroissement rapide d'une population, avec l'arrivée de main-d'œuvre provenant de l'extérieur ou non, est susceptible d'occasionner une pression sur les services de santé, les services sociaux et les infrastructures. La problématique de places disponibles en garderie se pose assez rapidement dans les milieux où les projets se déploient. En présence d'allongement des listes d'attente, les femmes risquent d'être celles qui resteront à la maison pour s'occuper et prendre soin des enfants. Cet arrêt temporaire exacerbe une fois de plus les inégalités quant aux perspectives professionnelles et accentue l'appauvrissement des femmes.
- k) **Entraves à l'accès à des logements abordables** : L'afflux soudain et variable de travailleurs lors du déploiement de différents projets peut créer une pression aboutissant à la hausse des prix du marché locatif de la communauté d'accueil, particulièrement dans les petites communautés. Une crise du logement touchera de façon différente les femmes et les hommes puisqu'elles sont plus nombreuses à être locataires lorsqu'elles sont le principal soutien financier de la maison. Les femmes seront plus susceptibles d'être frappées de plein fouet par les répercussions d'une

⁹ Association québécoise des médecins pour l'environnement. (2020). Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre des consultations sur le projet Énergie Saguenay, 23 pages.

<https://cape.ca/wp-content/uploads/2020/10/AQME-me%CC%81moire-BAPE-GNL-vF-2020-10-08.pdf>

hausse des loyers, notamment parce qu'elles utilisent une part plus élevée de leur revenu pour se loger, augmentant ainsi les risques d'être mal logées.¹⁰

- l) **Angles morts de la participation citoyenne et prise de parole** : La sous-représentation des femmes dans les processus de participation publique n'est pas synonyme de désintérêt. D'une part, l'espace public et la façon dont les personnes l'occupent relèvent avant tout d'une construction sociale. Même si le portrait tend à changer, les sphères décisionnelles et de pouvoir sont monopolisées par les hommes. D'autre part, il y a des lacunes au niveau des consultations quand vient le temps de recueillir les préoccupations et les points de vue de tous les groupes concernés par un enjeu. Les initiatrices et initiateurs des consultations publiques doivent tenir compte des différentes contraintes auxquelles les femmes font face. Pour que les enjeux écoféministes soient pris en compte, il faut que la parole des femmes puisse être entendue.

- m) **Analyse différenciée selon les sexes intersectionnelle (ADS+)** : L'analyse des impacts des projets doit tenir compte des liens qui existent entre l'oppression des femmes et la destruction des écosystèmes ainsi que des impacts différenciés de ces oppressions, non pas seulement par rapport aux hommes mais également entre les femmes elles-mêmes. Or, il y a une invisibilisation des enjeux vécus par les femmes racisées, autochtones, marginalisées ou isolées lors du déploiement de certains projets ou politiques. Procéder à une ADS+ permet de concevoir des mesures et programmes mieux adaptés aux besoins de toutes et tous.

Demandez systématiquement aux initiateurs et initiatrices de projets, programmes ou politiques si une ADS+ des besoins a été réalisée.

Pour plus de détails ou d'exemples concrets pour chacun des enjeux ainsi que pour des propositions de recommandations, veuillez consulter le document [Enjeux d'égalité pour toutes les femmes : rapport de recommandations](#) produit par le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec.

¹⁰ Front d'action populaire en réaménagement urbain (2019). Femmes, logement et pauvreté. <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2019/03/DNFemmes2019.pdf>